

Fuites de données

À retenir

- une fuite est quasiment irréversible.
- les données peuvent être revendues et réutilisées pendant des années
- les données peuvent être recoupées et reliées pour un profilage précis en vue d'une action malveillante.
- les conséquences peuvent être financières, administratives et impacter la sûreté physique

Conséquences possibles

- Financières
- Achats, paiements ou prélèvements frauduleux ;
- virements bancaires ;
- Crédits, comptes bancaires, escroqueries financières.

Administratives

- Usurpation d'identité ;
- Démarches administratives effectuées à votre nom ;
- Création de comptes ou contrats frauduleux.
-

Sûreté physique

- Escroquerie à domicile ;
- Menace ou atteinte à l'intégrité physique ;
- Repérage et vol au domicile.

Les conséquences peuvent apparaître plusieurs mois, voire plusieurs années après la fuite initiale.

Fuite de données : comment réagir ?

Conserver la maîtrise

- Méfiance : sms / mail / appel "urgent", provenant de "banque", "assurance", "mutuelle", etc.
- Ne jamais donner le code (sms / mot de passe / numéro de cb / données sensibles) à des personnes qui vous contactent inopinément ;
- recontacter via le site, l'application ou le numéro de téléphone officiel. ne jamais utiliser le lien proposé ;
- Changer le mot de passe du service concerné, surtout si réutilisé ailleurs.

Surveiller ce qui compte

- Surveiller tout compte bancaire, crédit ou contrat ouvert à votre nom sans votre accord, en recherchant dans le fichier ficoba sur votre espace impots.gouv.fr ;

- vérifier les opérations inhabituelles ;
- En cas de doute : prévenir la banque ;
- Restez vigilant dans le temps, vos données peuvent être réutilisées pendant plusieurs années.

Être guidé, signaler

- menace imminente : **appel 17**
- menace diffuse ou ressentie : rendez-vous au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ;
- si fraude / usurpation : conserver les preuves (captures écran, messages, etc.), déposer plainte ;
- si vos données apparaissent sur des plateformes en ligne, demander leur suppression au site / service qui diffuse vos informations ;
- ressources : suivre l'actualité sur impots.gouv.fr et cybermalveillance.gouv.fr.

Besoin d'aide ? Vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel)